

COMMUNE DE NIVILLAC
Mairie- 9 rue du Calvaire- 56130 NIVILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze
Le vingt-trois avril
Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 9 heures à la mairie
Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire
Date de convocation du conseil municipal : 15 avril 2011

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 17 votants : 18

PRESENTS: THOMAS J.- ARDOUIN M. - BRIAND Y.- DAVID G- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.-
Mlle FREOUR N.- Mme GICQUIAUX C.- GUIHARD A.- Mme LAPORTE M- Mme LE BORGNE S.-
MATHIEU J.P.- OILLIC J.P.- Mme PANHELLEUX F.- PEDRON A.- Mme PHILIPPE J.- PROU A.

ABSENTS : CHATAL J.P.- Mme FRANCO M.- Mme GERVOT-BROHAN N.- JOUSSE E.- Mme
LEVRAUD F.- Mme HUGUET E. - Mme PERRAUD C.- PROVOST L.- THURIAUD M. - Mme
VALLEE E.

Pouvoir : THURIAUD M. à DAVID G.

Secrétaire de séance : Mme GICQUIAUX Cécile

Objet : Elaboration d'un schéma d'aménagement
Du bourg et lancement d'une étude de zonage d'assainissement

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, il apparaît nécessaire d'élaborer un schéma d'aménagement du bourg et d'actualiser le zonage d'assainissement qui avait été réalisé en 1999.

C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée délibérante pour lancer ces deux procédures.

Le conseil municipal, après délibération,

Considérant l'étude en cours pour l'élaboration du plan local d'urbanisme,

- **Décide l'élaboration d'un schéma d'aménagement du bourg dans sa partie nord et le lancement d'une étude de zonage d'assainissement**
- **Autorise le Maire à lancer les consultations auprès de cabinets d'étude spécialisés**
- **Donne pleins pouvoirs au Maire pour signer tous les documents qui se rapporteront à ces opérations.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean THOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
056-215601477-20110427-2011D41-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2011
Publication : 27/04/2011

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

